

Lettre ouverte des Gilets Jaunes de Bagnères de Bigorre à Jean-Bernard Sempastous, député LREM des Hautes-Pyrénées.

Le 29 juillet 2019

Monsieur,

Ce 23 juillet 2019, vous avez été parmi les 266 députés qui ont voté pour le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada, le CETA (pour Comprehensive Economic and Trade Agreement).

Pourtant en juin 2014, lorsque vous étiez encore maire de Bagnères de Bigorre, vous aviez voté une motion pour demander au gouvernement Hollande/Valls d'arrêter les négociations sur le traité de libre-échange entre l'Union Européenne et les États-Unis, le TAFTA. Vous et le conseil aviez affiché l'unité pour dénoncer ce projet de partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement comme « Inacceptable » car disiez-vous dans la presse « Il contient en germes de graves dangers pour les exigences sociales, sanitaires et environnementales en vigueur en France ». Le CETA comporte les mêmes effets nocifs sur l'agriculture, les droits humains, l'emploi et sa logique est en contradiction majeure avec les objectifs de la lutte contre le dérèglement climatique. Ce vote vous offrait l'occasion unique de rester cohérent en vous opposant à cet accord.

Par ailleurs, le CETA a été négocié par des experts de la commission européenne (non élus) et le gouvernement canadien en toute opacité, sans débat public et avec un vote à l'Assemblée nationale en pleine période estivale. Un cas d'école de déni démocratique ! Il n'y avait pas d'urgence et l'importance pour les citoyennes et citoyens des enjeux portés par le CETA exigeait un débat national et une consultation nationale « Êtes-vous pour ou contre un référendum sur la ratification du CETA? ». Mais il ne fallait pas espérer un acte fort de votre part dans ce sens.

Ainsi, grâce à vous, la France va confirmer l'importation :

- de saumons OGM
- de la viande bovine nourrie aux farines animales et aux antibiotiques
- des denrées alimentaires produites avec des pesticides interdits dans l'UE
- de pétrole issus des sables bitumineux beaucoup plus émetteur de gaz à effet de serre

Enfin, les citoyennes et les citoyens vous remercient pour avoir déclenché l'application des tribunaux d'arbitrage qui permettront aux investisseurs privés présents au Canada d'attaquer une décision publique qui leur serait défavorable. En effet, l'arbitrage d'investissement élève le droit des entreprises au dessus de ceux des gouvernements souverains.

Soyez sûr de notre vigilance et recevez l'expression de nos salutations citoyennes.

Les GJ de Bagnères de Bigorre et sympathisant.e.s.